
ICANN75 | Réunion générale annuelle – Rédaction du communiqué du GAC (2 sur 5)
Mercredi 21 septembre 2022 – 13h15 à 14h30 KUL

GULTEN TEPE : Bonjour et soyez les bienvenus à la réunion de l'ICANN75 du GAC, rédaction du communiqué, le 21 septembre à 5 heures UTC.

Cette séance est régie par les normes de comportement de l'ICANN. Pendant cette séance, on lira à haute voix les commentaires qui seront inclus dans le chat avec le format prévu.

Si vous participez à distance, veuillez attendre jusqu'à ce que l'on ait dit votre nom pour activer votre microphone Zoom. Si vous êtes dans la salle physique, levez la main sur Zoom et activez votre micro sur la table lorsque vous entendrez votre nom.

Veuillez, s'il vous plait, dire votre nom pour l'enregistrement et parler à une vitesse raisonnable et clairement pour permettre une interprétation exacte de vos propos.

Vous pouvez accéder à toutes les fonctionnalités de la salle par la barre d'outils de Zoom. Ceci dit, je cède la parole à la présidente du GAC, Manal Ismaïl.

Manal, vous avez la parole.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE DU GAC :

Merci beaucoup, Gulten. C'est la deuxième de cinq séances que nous avons consacrées à la rédaction du communiqué. Il s'agit d'une séance qui devrait durer 75 minutes. J'espère bien, tenant compte de ce qui a été dit hier. J'espère que les rédacteurs et les membres du GAC intéressés aient pu se réunir et parvenir à un texte pour inclure dans le communiqué du GAC selon le texte de Google Doc.

Nous avons un rapport des groupes de travail, je crois, qui n'ont pas été lus hier. Karel, pardon, je ne sais pas si vous voulez prendre quelques minutes maintenant avant la rédaction du communiqué ? Alors nous allons donc écouter le coprésident du groupe de travail des régions faiblement desservies, Karel Douglas.

KAREL DOUGLAS :

Je dois dire bonjour, bon après-midi, bonsoir, bonne nuit pour tous. Je m'appelle Karel Douglas pour les enregistrements et je représente Trinité-et-Tobago. Je suis l'un des coprésidents du Groupe de travail des régions faiblement desservies. L'autre vice-présidente est Pua Hunter des îles Cook. J'espère qu'elle est en ligne, parce que je sais qu'elle n'a pas pu être ici en présence. Il y a aussi Tracy Hackshaw. Je veux le mentionner parce [qu'il] a travaillé [ardument].

Comme vous le savez, le Groupe de travail des régions faiblement

desservies a réalisé un atelier de renforcement de capacités que nous avons appelé weekend de renforcement des capacités, qui a pris une journée et demie entre le 17 et le 18 septembre. Le séminaire est extraordinaire parce qu'il s'agissait d'une journée et demie où on a eu beaucoup d'assistants, beaucoup de participants, et nous avons voulu montrer ce que l'on fait dans le GAC, au sein du GAC. Et nous avons voulu aussi que les nouveaux membres, parce que je crois qu'il y a 189 nouveaux membres depuis quelques années, et il est important pour ces personnes de bien comprendre ce que nous faisons pour que, en définitive, elles puissent comprendre le travail et qu'elles contribuent au travail du GAC.

Ceci dit, le concept de ce séminaire de renforcement des capacités, je vais dire CBW, ceci s'est présenté lors de l'ICANN74. Nous avons parlé de cela et tout cela s'est développé pendant cette réunion. Il y a eu des séances qui avaient un contenu informatif très abondant. Il y a neuf présentations. Comme je l'ai dit, nous avons été là pendant une journée et demie.

Et les trois thèmes principaux-- il y avait trois domaines thématiques. La première concerne le GAC, ses opérations, la description du comité, sa place dans le modèle multipartite, et ce que signifie l'avis, ce qui est parfois difficile à comprendre.

L'autre thème concernait les questions d'actualité du GAC. Nous avons parlé de la série ultérieure de nouveaux gTLD, l'utilisation

malveillante du DNS, le WHOIS et la protection de données.

Et le troisième thème important concernait une vision générale de ce qu'est le DNS, avec des présentations, avec les rôles des différents ccTLD, des bureaux d'enregistrement et opérateurs de registre ccTLD. Et je dois dire qu'il y a eu des commentaires très positifs parce qu'il y a eu de nombreuses personnes qui ont été très reconnaissantes d'avoir pu voir comment fonctionnent les ccTLD, les gTLD, et comment cela fonctionne dans le cadre de l'écosystème.

Manal et chers membres, je dois dire que nous avons une trentaine d'orateurs dont neuf sont des experts des questions spécifiques du GAC ; sept étaient des experts pour des domaines spécifiques de l'organisation ICANN. Et il y en avait 14 de la communauté. Il y avait même trois membres du Conseil d'administration de l'ICANN, anciens membres, et un membre du Conseil d'administration actuel.

Pendant une journée et demie, je suis heureux de vous dire, Manal, que nous avons eu entre 30 et 40 participants en présence, et entre 10 et 15 membres du GAC qui ont participé à distance pour chaque séance. En général, il y a eu entre 25 et 35 participants qui n'appartenaient pas au GAC dans la salle physique. Et j'ai vu beaucoup de personnes qui rentraient, qui sortaient. Et j'ai vu ainsi d'autres membres qui m'ont dit qu'ils étaient vraiment très reconnaissants de cette séance et qu'ils

aimeraient bien que leur propre communauté organise ce genre de présentation ou de séance.

Il y a eu aussi deux séances supplémentaires de type social ; elles étaient importantes parce que nous avons compris que l'on avait besoin d'avoir des réunions informelles pour mieux nous connaître, pour savoir qui nous sommes, d'où nous venons, quels sont nos intérêts.

Alors, avant les séances formelles où nous faisons ces présentations formelles, corrigez-moi si je me trompe, je vous prie, nous pouvons parler des réunions que nous avons eues en tant qu'évènement social hors de ce lieu, où nous avons pu parler de nos provenances. Et cela est très bon pour nous, pour pouvoir établir des liens plus étroits entre tous nos membres.

Je rajouterai aussi que les commentaires ont été très positifs. Tout nous permet de supposer que l'on continuera sur cela à l'ICANN76 et au-delà, et non seulement au moment des réunions, mais aussi en période intersessions, des séminaires en ligne, d'autres types de séminaires ou ateliers pour continuer à approfondir nos connaissances.

Il y a eu aussi une enquête, parce que l'idée était d'écouter ceux qui avaient assisté au séminaire. Nous espérons bien que cette enquête nous orientera sur les activités futures par rapport au CBW.

Je profite de l'occasion pour remercier tous les participants qui ont assisté, les membres du GAC et ceux qui n'appartiennent pas au GAC. Je remercie énormément Rob, Julia et tout le personnel de l'ICANN qui a fait un travail merveilleux en faisant tout cela. Et je remercie aussi Tracy Hackshaw et tous ceux qui ont fait des contributions disons extraordinaires. Merci beaucoup à vous tous. Voilà mon rapport,

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE DU GAC :

Merci beaucoup, Karel. En fait, je veux encore une fois répéter ma reconnaissance pour vous, pour Pua, pour Julia, pour Rob, pour tous ceux qui – vous nous avez illustré, il y a eu des gens de la communauté, des membres du Conseil d'administration, des membres du GAC. C'était un effort vraiment de coopération qui nous a montré combien il était opportun, combien on avait besoin de ce type de réunion. Et je pense que c'est une très bonne idée que de faire une enquête. J'allais demander comment nous pouvons recueillir des commentaires pour une prochaine version de cela, pour être sûrs que nous allons inclure les thèmes dont on aura besoin sur la base de ce que l'on a entendu.

Je suis très heureuse donc d'entendre que vous avez déjà mené à bien cela et qu'il y a une enquête en cours, ce qui va nous orienter pour les activités futures.

Je vous remercie donc aussi de l'aspect social, parce que cela est également important à mon avis. Cela sert à briser la glace, à permettre à tout le monde de se présenter, à faire un travail collaboratif, plus collaboratif. Je vois que Jaideep a levé la main.

L'Inde.

INDE :

En premier lieu, je félicite vraiment-- je vous félicite vraiment parce que j'ai pu participer pendant la journée, dimanche. Et c'était vraiment très utile.

Ma suggestion est la suivante. Nous pourrions institutionnaliser ce type de réunion, parce que je suppose que nous pourrions avoir cela à disposition, mais pas seulement pour les nouveaux membres du GAC. Ce serait peut-être quelque chose que l'on pourrait réviser, réviser toutes les sections, et que cela fasse partie d'une espèce de dispositif, avec une vidéo peut-être, pour que tous ceux qui commencent puissent avoir une introduction à la question.

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE DU GAC :

Nous prenons bonne note de ce que vous dites, et je vois que Karel acquiesce.

Nous allons donc commencer la rédaction du communiqué. Le communiqué est déjà à l'écran. Nous pouvons donc agrandir la

police de la typographie, s'il vous plait. Merci. Voilà. C'est ce que nous avons en tant que texte du nouveau texte par rapport à ce que nous avons hier.

Nous avons fait hier une première lecture de pratiquement toutes les sections qui concernaient surtout des questions administratives. Nous allons donc aborder le texte reçu entre la séance d'hier et maintenant.

En premier lieu, il y a donc le rapport du Groupe de travail des régions faiblement desservies du GAC. Nous venons de l'écouter grâce à Karel. Il y a aussi un rapport écrit. Excusez-moi. J'ai été distraite par le chat. Jorge soutient aussi votre idée, Jaideep.

Le GAC a eu un weekend de renforcement des capacités avec un grand nombre de participants samedi 17 et dimanche 18 septembre 2022, où l'on abordait différents thèmes tels que : 1) une introduction, un exemple, une description du comité et ses opérations et sa place dans la communauté multipartite, 2) des thèmes clés pour le GAC, par exemple des nouvelles séries de nouveaux gTLD, l'utilisation malveillante du DNS et le WHOIS, description générale du DNS, exemples, introduction aux ccTLD, aux bureaux d'enregistrement et registres, rôles et responsabilités des opérateurs de registre et des bureaux d'enregistrement de gTLD. Le weekend de renforcement des capacités a été une occasion pour les participants du GAC pour apprendre les fondements ou pour

approfondir leurs connaissances sur les aspects du modèle multipartite de l'ICANN ainsi que sa structure et ses opérations et pour devenir familier avec différents groupes de la communauté pour faciliter un dialogue futur ainsi que pour partager des expériences de meilleures pratiques et améliorer la collaboration interne du GAC en tant que l'activité du GAC.

Dans le rapport de ce weekend complémentaire, il y aura une enquête pour évaluer la pertinence et l'importance de ces séances pour des activités futures de renforcement des capacités. Sur la base des commentaires positifs reçus lors de l'ICANN75, l'on prévoit, en ce moment, que les termes dont il a été question pendant le weekend de renforcement de capacités [inaudible] seront approfondis lors de l'ICANN76. Ces initiatives doivent commencer par des questions liées aux procédures pour les séries ultérieures de nouveaux gTLD et au soutien aux candidatures.

Est-ce qu'il y a quelque chose d'autre ? Je ne sais pas si vous pouvez faire défiler. Voilà le rapport, donc. Est-ce que vous avez des commentaires ?

KAREL DOUGLAS :

Je veux demander-- enfin, présenter mes excuses. Mais ce texte a été mis à jour. Je ne sais pas si c'est possible, mais c'était l'un des premiers textes envoyés. Il y a eu quelques modifications, peu

importe-- enfin, de moindre importance après.

Si vous êtes d'accord et que vous m'accordez quelques minutes, je vais essayer de faire apparaître à l'écran le texte le plus mis à jour.

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE DU GAC : Vous allez remplacer tout le texte ou de petites modifications ?

KAREL DOUGLAS : Non. Nous allons remplacer l'ensemble du texte.

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE DU GAC : D'accord, pas de problème. De toute façon, avançons pour voir le nouveau texte que nous avons reçu dans d'autres sections.

Les séries ultérieures de nouveaux gTLD, c'est ce que l'on a lu hier. Hier, il y a une suggestion, à savoir remplacer ce que [Diago] disait informer par. C'est une suggestion faite par les États-Unis. Jorge, je crois que c'est le rédacteur de cette partie. Je ne sais pas si vous êtes d'accord avec la modification et si le reste des membres sont d'accord.

Nous allons continuer à avancer pour savoir quel est le reste du texte. Ceci concerne l'exclusion numérique et la connectivité de

l'Internet. Je crois que ce texte a été présenté par le Brésil. Le texte dit : Suite aux séances de renforcement des capacités des 17 et 18 septembre 2022 —

Fabien, vous voulez dire quelque chose avant de lire ce texte ?

FABIEN BETREMIEUX : Je m'excuse de l'interruption, mais Jorge a fait un commentaire dans le chat, où il demande si Susan peut expliquer davantage ses propos.

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE DU GAC : Oui, OK. Merci de me l'avoir signalé. Susan, je ne sais pas si vous voulez donner des explications ou faire des commentaires ?

ÉTATS-UNIS : Merci, Madame la Présidente. Nous avons fait une modification ou une suggestion de modification plutôt qui suggère une préoccupation qui a trait à la procédure.

Le GAC ne devrait pas être obligé à ce cadre et savoir que le GAC a informé, a participé de l'élaboration de ce cadre et que le GAC arrive à une position absolument indépendante après la clôture de la discussion. Et ça devrait être une position consensuelle du GAC.

Nous, on ne signale rien de faux, mais plutôt des inquiétudes liées à l’aspect procédural. Voilà pourquoi nous avons suggéré cette modification.

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE DU GAC :
Jorge en pense.

Merci, Susan. Je ne sais pas ce que

SUISSE :

Jorge Cancio, représentant de la Suisse auprès du GAC. Merci, Susan, d’avoir expliqué ce changement. Vraiment, je n’ai pas de position à cet égard.

Mais quand on dit que c’est guidé par l’avis. Oui, on parle de l’avis de Beijing, mais on ne fait que renforcer ou plutôt rappeler qu’il y a plusieurs moments disponibles et qu’il y a eu des changements dans un avis consensuel du GAC à partir de ce moment-là.

Voilà le raisonnement que l’on a utilisé pour utiliser le mot « guider ». Parce que ceci ne veut pas dire être obligé. Parce que nous, nous pouvons reformuler et réviser notre avis du GAC de Beijing. Et il faut parvenir à un consensus pour le fermer.

Pour l’instant, y compris le commentaire collectif que nous avons fait en 2021, eh bien, cet avis est toujours en vigueur. Je crois qu’il s’agit d’un bon guide pour les six représentants désignés pour le

dialogue facilité. C'est la raison pour laquelle ce que Susan vient d'expliquer-- je comprends bien à quoi elle faisait référence. On parle de l'avis de Beijing. Et ici on dit, bon, nous informons notre participation dans le dialogue facilité parce que vous avez fait référence au cadre possible qui pourrait être le résultat du dialogue ou ce que l'on pourrait appeler un triologue – un dialogue à trois.

Ce sont des questions différentes, bien évidemment. Le cadre sera élaboré comme résultat de ce processus. Mais ce n'est pas quelque chose qui nous donne un guide ou des informations. C'est un travail. Je m'arrête là.

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE DU GAC :

Merci beaucoup, la Suisse. Je passe la parole aux États-Unis et puis au Brésil.

ÉTATS-UNIS :

Merci, Jorge, de cette explication. Certainement, je faisais référence au cadre. Peut-être j'ai un peu [extralimité] ma partie. Je rejette la modification.

BRÉSIL :

Merci aux collègues des États-Unis pour les propositions. Mon commentaire a trait au dernier paragraphe pour les séries ultérieures, où l'on fait référence au programme de soutien aux

candidats.

Nous nous demandons si nous avons besoin de trouver un contexte montrant l'importance de ce programme en montrant les objectifs et les fondements pour lesquels on fait référence à cette question comme une question prioritaire. En conséquence, nous travaillons sur un texte qui serait capable de promouvoir la participation géographique équilibrée entre les différentes parties prenantes dans le contexte de ce programme de soutien aux candidats.

Si le reste du groupe était d'accord, on pourrait commencer le paragraphe avec un texte faisant référence au besoin de promouvoir la diversité avec une participation équilibrée au niveau géographique entre les parties prenantes. Le GAC a réaffirmé qu'il continue à être intéressé à l'amélioration du soutien aux candidats.

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE DU GAC :
cela plus près du micro ?

Merci le Brésil. Pouvez-vous répéter

BRÉSIL :

Merci, Manal. Comme manière de contextualiser la question, nous proposant ce texte qui vient d'être inclus dans le document Google Doc. Promouvoir la diversité, la participation

géographique entre les parties prenantes, et le texte continue.

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE DU GAC :

Merci le Brésil. Il y a la proposition d'ajouter : faisant remarquer la diversité, le GAC a réaffirmé son intérêt continu à l'amélioration du soutien aux candidats pour la prochaine série de nouveaux gTLD. Le texte-- le reste du texte reste tel quel.

Vous êtes d'accord avec ces modifications ? Je ne vois pas de commentaire. Merci le Brésil. Merci la Suisse et les États-Unis. Je crois que nous pouvons maintenant passer à la section suivante sur l'inclusion numérique et la connectivité de l'Internet.

Comme je l'ai dit, c'est un texte que l'on a ajouté hier, proposé par le Brésil, à savoir pour faire le suivi des séances de renforcement des capacités des 17 et 18 septembre 2022, le GAC a pris note des données et des chiffres présentés qui indiquent un haut niveau de concentration de l'industrie mondiale du DNS dans des régions géographiques spécifiques. Bien que l'on reconnaisse que la concentration du marché est un reflet de la brèche numérique qui doit être résolue, le GAC encourage le Conseil de l'ICANN et la communauté dans son ensemble à analyser les nouvelles actions supplémentaires dans le but de contribuer à limiter les brèches numériques entre les pays et promouvoir une distribution plus équilibrée des candidatures

aux gTLD, opérateurs de registre et bureaux d'enregistrement entre les régions. Le GAC a pris note des remarques faites par le président du Conseil de l'ICANN et le président de l'ICANN sur les brèches qui existent dans l'accès à l'Internet et la connectivité à l'échelle mondiale. Le GAC reconnaît que la résolution de ces brèches numériques devrait être une priorité pour la communauté Internet élargie. Sur la base de l'expérience acquise avec la provision sans précédent du soutien financier pour l'accès à l'Internet en Ukraine, le GAC demande au Conseil de l'ICANN à élaborer un cadre plus vaste pour le soutien financier et technique et de renforcement des capacités afin de promouvoir l'accès et la connectivité à l'Internet dans des régions faiblement desservies et moins favorisées, ainsi que dans des pays avec des situations spéciales de vulnérabilité. Le GAC prévoit que le Conseil d'administration de l'ICANN-- ou le GAC a anticipé [au] Conseil de l'ICANN son intérêt de participer plus étroitement à la conception précoce du prochain cycle de planification stratégique pour la période 2026-2030 comme une manière d'influencer le processus suivant les principales priorités.

Merci le Brésil pour ce texte. Et je vois déjà un commentaire dans le document Google, où on parle du mot que l'on a utilisé en anglais pour candidature-- ne devrait pas être remplacé par un autre mot en anglais. « *Request* » au lieu de « *application* ».

Je vois que le Brésil confirme cela. Alors il faut remplacer le mot

request en anglais par *application*. Des commentaires ? Les États-Unis, allez-y, s'il vous plait.

ÉTATS-UNIS : Nous soutenons la substitution du mot *request* par *application*, les deux mots en anglais. Et nous avons quelques petites modifications que l'on voudrait suggérer dans la deuxième phrase.

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE DU GAC : Vous êtes préparés pour la suggestion ? Allez-y, les États-Unis, à un rythme de dictée s'il vous plait.

ÉTATS-UNIS : On voudrait donner des fondements tout d'abord. Nous voudrions établir des limites en reconnaissant le fait que parler de la concentration du marché n'est pas la fonction de l'ICANN. Et aussi faire remarquer que la brèche numérique existe clairement dans le monde entier, y compris dans quelques régions géographiques spécifiques comme c'est indiqué ici dans le texte.

Nous suggérons donc d'éliminer le mot alors que, *while* en anglais, et ajouter ce qui suit. Certains membres du GAC ont exprimé leur opinion. Et par la suite, on élimine le mot qui suit,

recognizing en anglais. Et après concentration de marchés, on changerait un mot qui signifie « c'est » au lieu de « comme ». Et on éliminerait aussi les mots disant que l'on doit aborder, et on ajouterait « et » après la virgule. On éliminerait le GAC. Et par la suite, on encourage-- le verbe « encourager » serait au passé et pas au présent. Merci.

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE DU GAC :

Merci, les États-Unis. Avez-vous d'autres suggestions avant de faire une deuxième lecture ? Le Brésil, s'il vous plait.

BRÉSIL :

Non, merci. Bien entendu, cela change complètement le fondement de ce paragraphe. Certains membres incluent le Brésil. Mais je crois que ce serait intéressant de comprendre si c'est la même perception d'autres membres du GAC ou pas, parce que nous n'avons pas de problème du fait de changer ou modifier un peu le texte. Nous savons que c'est quelque chose de tout neuf en quelque sorte, mais c'est différent [à] dire qu'il y a une perception générale entre tous les membres du GAC, à dire qu'il y ait peu de membres du GAC ou quelques membres du GAC ont exprimé cette opinion. Je crois que c'est bien différent.

Alors le Brésil n'a aucun problème avec les aspects spécifiques du texte. Bien entendu, nous pouvons l'améliorer, mais il y a une

différence essentielle à partir de cette modification. Lorsqu'on dit le Brésil et d'autres membres ont encouragé le Conseil d'administration à explorer de nouvelles actions, c'est une chose. Et puis, dire que c'est le GAC dans son ensemble qui le fait, c'est autre chose. Alors, si un membre du GAC a une opinion et le reste ne-- la plupart, on ne peut pas dire que c'est la position du GAC, mais peut-être pourrions-nous laisser que d'autres pays signalent quel est le sentiment par rapport à cette modification. Merci.

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE DU GAC :
maintenant.

Merci le Brésil. L'Argentine

ARGENTINE :

Merci, Madame la Présidente. L'Argentine partage cette idée concernant la concentration du marché.

Pendant le weekend de renforcement des capacités, nous avons vu cela. C'est un fait, pour moi, qu'il faut faire référence à ces données que nous avons vues par rapport aux bureaux d'enregistrement et opérateurs de registre.

Je ne sais pas ce qui se passe par rapport à la brèche numérique, mais la concentration du marché est un fait pour notre pays, pour l'Argentine. De la même manière, l'idée que les statuts constitutifs de l'ICANN parlent de la promotion de la concurrence

et de la protection du consommateur, et je crois que cela revient à dire que nous avons besoin d'une distribution plus équitable au niveau géographique pour la prochaine série.

À mon avis, donc, cela concerne le programme de soutien aux candidats dont nous parlions auparavant dans le paragraphe d'avant. L'Argentine donc soutient cette position.

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE DU GAC :

Merci l'Argentine. La Commission européenne et ensuite l'Égypte ont demandé à avoir la parole. Je suppose que la main levée par les États-Unis est une main-- une ancienne main, ou que vous demandez la parole encore une fois ? Il y avait une main levée dans la salle Zoom.

ÉTATS-UNIS :

J'ai levé la main, mais je me ferai un plaisir d'écouter d'autres collègues avant. Je vais ensuite poser une question pour demander une précision.

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE DU GAC :

Si la Commission européenne et l'Égypte veulent faire référence au même thème, nous pouvons leur céder la parole d'abord et ensuite nous pouvons céder la parole après aux États-Unis.

COMMISSION EUROPÉENNE :

avoir cédé la parole.

Merci, Manal. Merci, Susan, de nous

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE DU GAC :

micro ?

Pourriez-vous vous rapprocher du

COMMISSION EUROPÉENNE :

Vous m’entendez mieux ? Merci, Manal. Merci Susan de nous avoir-- d’avoir permis que d’autres collègues présentent leurs avis et leurs opinions – et je suis incluse là – avant qu’elle ne poursuive sa recherche, son enquête à ce propos.

La Commission européenne voulait faire deux observations pour poser une question pour notre collègue Susan par rapport aux changements suggérés.

En ce qui concerne la concentration du marché, je peux confirmer que, d’après ce qui a été observé par la Commission européenne jusqu’à présent, et par suite des études que nous avons réalisées, il y a une concentration du marché, en tout cas sur notre marché, ainsi qu’en termes généraux dans le monde. Et nous réfléchissons à différentes stratégies, au sein de la Commission européenne, pour voir comment nous pouvons surmonter ces obstacles. Nous

pourrions peut-être partager la perspective des collègues du Brésil et de l'Argentine pour ce qui est de la brèche numérique, du fossé numérique.

Je veux aussi faire un commentaire. Sur le chat, j'ai remercié mes collègues d'avoir abordé cette question. Non seulement parce que cela nous permet d'avoir une perspective mondiale, mais aussi parce que cela donne un point plus important au débat que nous avons au sein du GAC et partout dans l'ICANN aussi, à l'heure actuelle surtout, pour voir comment l'ICANN peut être plus visible pour d'autres unités constitutives ailleurs.

Et je crois que, dans différents débats, nous avons parlé de l'inclusion et de la manière de consolider un modèle multipartite réel dans l'ICANN. Si nous ne contribuons pas à colmater cette brèche numérique, ce sera impossible, je crois.

Je crois que cela va la main dans la main avec le modèle multipartite. Alors, je crois qu'il y a des nombreux projets qui se rapportent à cela. Je crois que l'ICANN doit explorer cela par suite de sa capacité technique et de ses connaissances pour pouvoir faire sa contribution à l'ingénierie des projets concernant le fossé numérique.

Maintenant, ma question. Au cours des deux dernières réunions, j'ai remarqué que notre collègue des États-Unis propose souvent un texte qui indique que « quelques membres du GAC », et elle

continue. Je crois donc que si nous n'avons pas de consensus plein, nous ne pouvons pas parler du GAC dans le texte. Mais je vois aussi que la collègue des États-Unis a quelques inquiétudes par rapport à certains thèmes. Et je suis bien consciente du fait que, de manière régulière, ceci affaiblit la vision du GAC dans une situation où nous avons déjà quelques difficultés pour communiquer parfois, pour communiquer avec d'autres parties de l'ICANN.

À la lumière de ce que je vois et de ce que je viens de dire, je voudrais demander à la collègue des États-Unis de bien vouloir exprimer l'inquiétude qu'elle ressent par rapport aux différents thèmes. Il y a là quelque chose de spécifique, mais je crois que je parle aussi au nom de la Commission européenne. Nous voulons savoir quelle est l'inquiétude concrète de la délégation des États-Unis. Merci beaucoup.

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE DU GAC :

Merci beaucoup, Commission

européenne. Maintenant l'Égypte.

ÉGYPTE :

Merci, Madame la Présidente. Je me demande si, dans le texte qui a été proposé par les États-Unis, nous pouvons supprimer le mot « quelqu'un » et parler ensuite de manière spécifique ; au lieu de parler de concentration du marché, parler de concentration

géographique dans les demandes pour les nouveaux gTLD de la série précédente, et conserver ou pas cette référence au fossé numérique. Je ne sais pas si c'est le seul reflet du fossé numérique, mais nous pourrions peut-être dicter une partie du texte. Nous pourrions dire les membres du GAC ont exprimé leur opinion sur le fait que la série précédente de candidatures pour les gTLD montre une concentration géographique qui reflète le fossé numérique. Je ne sais pas si cela pourrait être une position intermédiaire entre ces deux opinions.

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE DU GAC :

Merci, Christine, de votre suggestion très constructive. Entretemps, je cède la parole aux États-Unis.

ÉTATS-UNIS :

Je crois qu'une partie des inquiétudes qui nous ont encouragés à faire cette suggestion se rapportaient à l'intervention de l'Argentine et maintenant de l'Égypte concernant la concentration du marché et le fossé numérique.

Bon, maintenant, on ne voit plus ce qui était marqué en rouge. Mais c'était l'un des points originaux, disons-- originels, pardon.

Je n'étais pas sûre si ces questions devaient être résolues. Je ne sais pas si c'est le Conseil d'administration de l'ICANN. C'était peut-être l'une des raisons pour lesquelles j'ai fait cette

suggestion de petites modifications. Mais bien sûr, je soutiens la proposition de Christine.

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE DU GAC :

Merci l'Égypte ; merci les États-Unis.

Il y a maintenant le Royaume-Uni, l'Iran, et nous revenons au Brésil après pour voir si cette proposition est adéquate pour eux aussi. Le Royaume-Uni, s'il vous plait.

Royaume-Uni :

Nigel Hickson, représentant du Royaume-Uni. Bien. Bonjour, encore une fois. Je regrette de vous rejoindre aussi tard que cela, pour une simple question d'horaires. C'est difficile d'avoir une rédaction en cours de route lorsque l'on participe à distance. Mais il est évident que c'est injuste pour moi de faire les choses.

Comment on l'a dit tout à l'heure, je voudrais me faire l'écho de ce que l'Égypte a manifesté. Je vois qu'en termes d'interprétation-- enfin, nous devons toujours refléter dans cette section où l'on aborde les questions d'importance, nous n'exprimons pas ici un consensus. Cette partie du communiqué ne reflète pas le fait que tous sont d'accord pour dire que le ciel est vert par exemple. Non, non, non. Ce que nous disons c'est que nous exprimons certaines inquiétudes, certaines opinions, certains points de vue. Et je crois que nous pouvons le faire en disant que certains faits se sont produits et en réfléchissant à ce

propos. Ces inquiétudes sont apparues comme par exemple la concentration du marché. Alors le Conseil d'administration de l'ICANN peut prendre des mesures appropriées ou non. Nous pouvons nous servir de ces paroles pour exprimer les inquiétudes de certaines personnes ou de quelques membres du GAC ou de quelques personnes. Parce que je suis d'accord sur les commentaires-- ou comme la Commission européenne l'a exprimé.

Dans ce paragraphe, dans cet aparté ou cet alinéa, nous parlons de questions importantes. Nous pouvons dire, certes, quelques membres ont dit ceci, quelques membres ont dit cela. Et on a soulevé quelques inquiétudes. On a exprimé certains points. Nous pouvons être assez génériques dans nos expressions. Voilà ce que je voulais dire. Merci beaucoup.

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE DU GAC :

Voilà, nous nous trouvons au beau milieu de ce qui vient d'être dit. Nous sommes entre les suggestions de l'Égypte [par] l'utilisation de la voix passive pour essayer d'éviter l'utilisation du mot « quelques ».

Il y a l'Iran et ensuite, l'Argentine. Allez-y.

IRAN :

Hossein, représentant de l'Iran. Merci, Manal. Tous les membres

ayant participé à ce débat très enrichissant méritent aussi une reconnaissance. Je ne veux pas répéter tout le temps des choses parce que le Brésil et l'Argentine ont exprimé ce que je veux dire ou ce que je pense.

Je crois que le marché est le meilleur système connu à l'heure actuelle pour attribuer ce type de choses, comme par exemple les domaines. Mais je crois que, à la fin de la séance plénière précédente sur la fragmentation de l'Internet, on a dit qu'il y a certaines compagnies, certaines sociétés qui sont exclues de certaines opportunités ou de certaines occasions rien que pour leur appartenance à un pays déterminé. Et ce n'est pas le type de discrimination que nous avons vue dans le mandat de l'ICANN. Mais l'idée que tous se retrouvent plus près pour pouvoir travailler de manière plus constructive pourrait-- ce qui pourrait nous aider c'est la phrase « Le GAC suggère ou propose au Conseil d'administration de tirer profit-- enfin, que ces opportunités soient distribuées de manière équitable, qu'elles soient distribuées de manière équitable. Et je pense que tout le monde serait d'accord là-dessus.

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE DU GAC :

Merci beaucoup vraiment l'Iran.

Nous comprenons le sens, mais je ne sais pas si vous avez une proposition concrète pour les modifications du texte pour refléter cela à l'écran. Je cède la parole à l'Argentine et ensuite au Brésil

pour voir s'ils sont d'accord sur les changements proposés.

ARGENTINE :

Je ne suis pas très sûr, mais-- de ceci. Mais lorsque nous parlons de l'ICANN, je ne sais pas si, dans le programme originel de soutien aux candidats, l'idée était d'agrandir le marché du DNS à d'autres régions. Nous avons besoin de savoir s'il y a une évaluation qui a été faite pour voir comment ce programme s'est déroulé, s'il a bien fonctionné ou pas, s'il y a une amélioration du programme ou, dans cette révision du programme, quelles ont été les faiblesses de ce programme, pour voir si, lors de cette nouvelle série de gTLD, l'intention du programme est toujours la même ; l'expansion du programme du marché du DNS distribuée de façon plus équitable. Cela se rapporte à la phrase dont nous discutons maintenant.

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE DU GAC :

Merci beaucoup, l'Argentine. Ce que je veux confirmer, c'est que le programme de soutien aux candidats fait partie de la première série. Il n'y a eu que trois candidats, si je ne m'abuse, dont deux n'ont pas répondu aux critères nécessaires. Donc il y a eu un seul candidat qui a reçu le bénéfice du programme de soutien aux candidats. Voilà pourquoi on essaie de promouvoir ce système avec une avance suffisante, pour que ce soit plus fructueux.

Je veux savoir si quelqu'un d'autre a demandé la parole. Je ne vois pas d'autres demandes de paroles. Donc le Brésil, maintenant, voudriez-vous faire un commentaire sur le texte ?

BRÉSIL :

Moi j'ai l'impression qu'il y a des suggestions, mais pas de proposition concrète. Je comprends ce que Nigel a dit. Nous n'avons pas à être forcément affirmatifs en ce sens que nous disions qui exprime exactement ses opinions. Nous pouvons donc nous servir de la voix passive pour que-- ce n'est pas très important. Ce qui est important, c'est de nous retrouver-- de trouver une formulation qui pourrait relier l'idée de la concentration du marché et celle du fossé numérique.

Voilà. Il me semble que c'est cela qui est important. Le fait d'essayer de trouver une manière moins directe de le dire. Mais nous aimerions conserver ce texte.

Je comprends ce que l'Égypte a dit. La série précédente des gTLD a montré une concentration géographique, et c'est un fait. Cela est un fait. Et nous n'avons pas à présenter cela comme une opinion. C'était un fait. C'était comme cela que les choses se passaient. Et c'est peut-être en ce sens-là que je préférerais avoir un texte différent, parce qu'il y a une reconnaissance de cette concentration qui a existé. La question est de savoir quelles sont les implications qui en découlent pour voir quelles sont les

suggestions que l'on puisse faire au Conseil d'administration ou à la communauté.

Peut-être pourrait-on dire que les membres du GAC, comme on l'a dit auparavant, ont exprimé l'opinion que la relation est une illustration du fossé numérique.

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE DU GAC :

Brésil, voulez-vous qu'on vous laisse

un peu plus de temps ?

BRÉSIL :

Oui, oui. On aurait besoin de davantage de temps.

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE DU GAC :

Alors, les États-Unis ont demandé la

parole. Alors, je vais passer la parole aux États-Unis. Et par la suite, on pourra avoir le nouveau texte que nous avons reçu pour voir s'il y a un thème controversé. Par la suite, on va prendre un café et la pause sera peut-être un peu plus longue pour que vous soyez en mesure de vous réunir et essayer de se mettre d'accord sur un texte.

Je vois les États-Unis, le Brésil, l'Égypte, l'Argentine. Peut-être pourriez-vous vous réunir, et le reste des membres du GAC intéressés, pour essayer de rédiger un texte au cours de la pause-

café. Mais bon, les États-Unis avaient demandé la parole. Allez-y, s'il vous plait.

Alors, on identifie les controverses. On a identifié les controverses. Je vous propose de continuer avec ce que nous n'avons pas lu hier, dans ce ayant trait [avec] le système de divulgation du WHOIS.

On dit le GAC salue la publication du document de conception de l'ICANN pour le système de divulgation du WHOIS, dénommé le système, un seul point d'entrée pour les demandes des données d'enregistrement de noms de domaine et la distribution de ces demandes aux bureaux d'enregistrement et remercie les efforts effectués par le personnel de l'ICANN sur ce travail. Le système est une première étape nécessaire pour construire une solution plus vaste, selon ce qui est prévu à l'étape 2 de l'EPDP.

Il devrait faciliter la collecte de données utiles d'une manière rapide et plus efficace en fonction des couts, et idéalement devrait préciser les tarifs par utilisation, les délais de réponse et les pourcentages des demandes octroyées ou refusées.

Ces données devraient aider le Conseil d'administration de l'ICANN dans les considérations de l'étape 2 de l'EPDP et permettre le travail pour continuer. Pardon ? Pardon, attendez.

Je pourrais le lire de mon écran.

Continuer à avancer vers la mise en œuvre efficace et opportune des recommandations du PDP. Le GAC souligne l'importance des formations et des diffusions aux demandeurs potentiels, pour que ces derniers connaissent la disponibilité du système en ligne avec la spécification temporaire pour les données d'enregistrement des gTLD qui exige tant aux bureaux d'enregistrement qu'aux opérateurs de registre [dans] l'accès raisonnable aux données personnelles d'enregistrement. Le GAC invite l'ICANN à considérer la participation dans le système des opérateurs de registres ainsi qu'à l'exploration de facilitation pour les registres et les bureaux d'enregistrement de participer, étant donné que la participation est volontaire. [Selon ceci est prévu] à l'heure actuelle, toutes les communications au-delà de la demande elle-même sont tenues en dehors du système. L'information sur les [inaudible] ou les refus des demandes, les délais de la réponse et les raisons pour le rejet seront enregistrées suivant l'élection du bureau d'enregistrement.

Le GAC trouve qu'il est très important d'enregistrer ces données de manière appropriée, car cela permettra de garantir que le système crée des données robustes et utiles pour informer les travaux futurs. Le GAC trouve également que même si une demande est liée à un bureau d'enregistrement – avancez s'il vous plaît – qui est liée à un bureau d'enregistrement qui choisit de ne pas participer dans ce cadre, le registre de cette information devrait avoir aussi des données utiles. Le cadre, en

conséquence, devrait inclure cette fonctionnalité-là.

Enfin, le GAC fait remarquer l'importance d'inclure un mécanisme permettant que les demandes confidentielles faites par les autorités chargées de l'application de la loi [sont] conformes avec les recommandations de l'étape 2.

Je vois que les États-Unis ont levé la main. Susan, s'il vous plaît ?

ÉTATS-UNIS :

Merci, Madame la Présidente. Je voudrais faire un commentaire sur la proposition d'encourager les opérateurs de registre pour être inclus dans le cadre du système de divulgation du WHOIS et de sa conception.

Le premier objectif de la conception était de créer un pilote à prix réduit, à construire au fil du temps, en direction du SSAD. Les bureaux d'enregistrement sont ceux autorisés pour ce qui est des données des titulaires de nom de domaine ou de leurs clients. Ce serait donc la base d'un travail futur. Je crois qu'au sein de la communauté, y compris le petit groupe, on veut minimiser les demandes doublées pour les registres et les bureaux d'enregistrement, notamment dans cette étape qui est considérée comme étape pilote.

Et enfin, la législation. En réalité, je voudrais me baser sur ces deux points. Mais je crois qu'il faut penser qu'il s'agit là d'un

pilote qui progressera un peu plus tard.

Cela dit, je voudrais signaler qu'il y a un échange constructif sur la question. Et ceci a été mis en évidence pendant la séance du GAC avec le Conseil d'administration. Je crois que les membres du Conseil ont fait-- enfin, la même question a été présentée. Alors, il peut y avoir l'opportunité d'aller de l'avant dans ce sens.

Voilà la raison pour laquelle nous aimerions que le texte soit conservé. Mais on ne veut pas dire que l'objectif du pilote-- eh bien, nous pensons que le système de divulgation et l'objectif du pilote, c'était de faire un commentaire pour mettre en contexte tout cela.

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE DU GAC :

Merci, Susan j'ai une demande de parole. Et puis nous allons respecter le chronogramme pour aller à la pause-café.

CANADA :

Charles Noir, pour l'enregistrement ; le représentant du Canada.

Je crois que nous serons d'accord lorsque nous disons qu'il faut proposer aux opérateurs de registre. On ne parle pas des ccTLD. On parle d'inclure les ccTLD. On peut le confirmer ?

Pour plus tard, voir si l'on peut évaluer comment continuer avec

le texte. Mais je ne sais pas s'il faut confirmer ceci. C'est ce que le Canada voulait dire.

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE DU GAC :
ccTLD ne sont pas inclus ici.

Merci beaucoup, le Canada. Oui. Les

Velimira, s'il vous plait ? Je vous prie d'être brève, parce que la pause sera plus longue afin de pouvoir finir de rédiger cette partie-là.

COMMISSION EUROPÉENNE :

Je voudrais confirmer ce que notre collègue du Canada vient de dire. Nous parlons dans le contexte des gTLD. On se base sur ce dont on a parlé dans le contexte du projet. Et ce que je voulais dire aussi, très brièvement, c'est que pour la connaissance des collègues qui n'y ont pas participé, il y a différentes explications qui devraient être considérées. Et je peux partager cela dans le chat pour que toutes les collègues puissent le voir.

Je tiens également à remercier les États-Unis d'avoir tenu compte de tous les [changes], non seulement avec certaines parties de la communauté qui ont participé.

Je voulais comprendre – et je m'excuse Susan, mais j'ai reçu un message. Eh bien, je ne sais pas. On propose une modification,

mais j'ai besoin de davantage de temps pour pouvoir l'évaluer.

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE DU GAC :

Je crois qu'il faudrait faire une pause en ce moment, et peut-être on pourrait continuer avec les délibérations. Peut-être pourrez-vous aborder ceci pendant la pause. Il est 2 h 19 de Kuala Lumpur. Vous trouvez que c'est bien de se réunir à l'heure pile, ou il faudra davantage de temps ?

Alors, on revient à 15 heures, et là on verra si on a besoin de plus de temps, voir quels ont été les progrès effectués, etc.

Alors, pour les participants à distance, tenez compte qu'on va se réunir à l'heure pile. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]